



Solidarité avec les sans papiers ! N'acceptons pas l'inacceptable ! La solidarité n'est pas un délit, c'est une réponse citoyenne !

Au fil des mois, le gouvernement n'a de cesse de s'attaquer aux libertés, aux droits sociaux et fondamentaux de tous, que le mouvement social et démocratique a permis d'instaurer en France depuis des décennies. Dans le cadre de cette politique, il s'en prend tout particulièrement au droit des étrangers.

La politique de l'immigration dite « choisie », mise en place par le gouvernement, outre qu'elle n'a aucune justification sur le plan économique, met en péril les valeurs démocratiques de notre société en excluant une partie de la population de l'exercice de droits fondamentaux, reconnus notamment par des textes internationaux dont la France est signataire. Elle multiplie les conditions exigées pour l'obtention d'un titre de séjour, elle maintient dans la précarité les étrangers et leurs enfants, elle brise des familles en arrêtant, expulsant un père, une mère, un jeune majeur.

Le SNUipp est engagé dans le Réseau Education sans frontières pour défendre le droit à la scolarité dans des conditions dignes des enfants dont les parents sont sans papiers, pour protéger les enfants du traumatisme que constituent la menace d'un contrôle d'identité, l'arrestation, la mise en rétention, l'expulsion de leurs parents.

Dans un cadre unitaire avec l'ensemble des forces démocratiques, nous nous opposons à toutes les lois et directives, dans le cadre national ou européen, qui restreignent le droit d'asile et le droit des étrangers, qui tentent de faire de toute acte de solidarité envers les étrangers qui vivent à nos côtés un délit.

C'est donc conscients des enjeux démocratiques posés par la politique du gouvernement en matière d'immigration que cette nouvelle année scolaire nous trouvera, comme les précédentes, mobilisés, de manière unitaire, enseignants, personnels des écoles, parents d'élèves, élus et associations, pour obtenir la remise en liberté des personnes en détention, pour empêcher leur expulsion du territoire, pour demander leur régularisation.

Rejoignez, constituez un réseau éducation sans frontières sur votre ville ou votre école.

www.educationsansfrontieres.org
resf93.blogspot.com
resf93@msn.com

